

Voilà, monsieur le président, ce qu'un cultivateur pense de l'aide offerte par le présent gouvernement.

M. McPhillips: S'agit-il d'un cultivateur qui produit des pommes de terre de troisième qualité?

Une voix: Pas dans l'Île du Prince-Édouard.

M. Robichaud: Si mon honorable ami connaissait quelque chose aux pommes de terre, il saurait qu'il ne se peut pas que vers le 26 juin ou le début de juillet, le cultivateur ordinaire n'ait que des pommes de terre Canada n° 1 dans son compartiment à pommes de terre. Il affiche tout simplement son ignorance en la matière.

La déclaration faite à la Chambre le 18 juillet par le ministre qui rejetait le blâme sur le producteur de pommes de terre et le gouvernement de l'Île du Prince-Édouard a été à juste titre relevée par l'honorable Eugène Cullen, ministre de l'Agriculture de l'Île du Prince-Édouard. J'ai ici un article paru dans le *Guardian* du 19 juillet. J'estime qu'une partie de cet article devrait aller au compte rendu pour réfuter la déclaration du ministre de l'Agriculture. Je cite:

Le ministre de l'Agriculture, l'honorable Eugène Cullen, s'est vivement élevé hier contre des déclarations du ministre fédéral de l'Agriculture, M. Douglas Harkness, à la Chambre des communes sur l'application d'un programme de prix de soutien pour les pommes de terre de l'île.

M. Harkness aurait dit: "Si l'aide aux producteurs de pommes de terre de l'Île du Prince-Édouard s'est fait attendre, les producteurs n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes pour n'avoir pas su se décider s'ils allaient accepter l'offre du gouvernement."

M. Harkness a dit en outre que l'offre faite aux producteurs de l'île était la même que celle du programme de transformation des pommes de terre en amidon faite aux producteurs du Nouveau-Brunswick. Il a fini par mettre tout le blâme sur le gouvernement de l'Île du Prince-Édouard et sur les producteurs qui n'avaient pas su se décider assez vite d'accepter son offre.

Dans une déclaration qu'il avait préparée et qu'il a faite hier soir, l'honorable M. Cullen a dit: "J'ai du mal à croire que l'honorable M. Harkness a fait la déclaration qu'une nouvelle de la *Presse canadienne* lui attribuait hier."

Bien des producteurs de pommes de terre de l'Île du Prince-Édouard ne comptent pour continuer à subsister que sur l'aide qu'ils recevront lors de l'écoulement du reste de leur récolte de 1957.

La situation de ces infortunés fait peser une grave responsabilité sur ceux qui ont le devoir d'appliquer la loi sur la stabilisation des prix agricoles; aussi attendons-nous d'eux des déclarations bien pesées et bien étayées.

La situation est exposée ainsi qu'il suit:

1. Le 3 juin, j'ai dit à l'Office de stabilisation des prix agricoles que la province était prête à s'occuper de tout programme qui serait acceptable pour les producteurs.

2. La première offre formelle d'un programme de rechange pour l'Île du Prince-Édouard fut reçue le 26 juin, soit deux jours après que l'honorable M.

Harkness eut annoncé à la presse qu'on nous avait offert 36 cents le boisseau, au titre d'un programme prévoyant que les pommes de terre pourraient servir à la fabrication de nourriture pour animaux.

3. Un comité, formé de représentants de l'association des producteurs de pommes de terre de l'Île du Prince-Édouard, de l'association des marchands de pommes de terre de l'Île du Prince-Édouard, du comité d'encouragement de la vente de la pomme de terre, de la fédération de l'agriculture et de l'Office de l'organisation des marchés de l'Île du Prince-Édouard, a demandé le prix garanti.

Qui oserait dire que ces gens ne sont pas au courant de la situation qui existe quant aux pommes de terre dans leur île et de leur qualité? Et je continue:

4. Après que l'accusé de réception eut été confirmé par un télégramme le 26 juin, tout retard à accepter l'offre pitoyable peut être attribué au désir qu'avait le comité de faire tous les efforts possibles en vue d'obtenir une meilleure entente avant d'accepter une offre qui permettrait tout au plus au producteur de recouvrer une faible partie seulement de ses frais de production et qui, dans les conditions actuelles, se révélait sans valeur.

Si l'offre a été acceptée le 7 juillet, c'est uniquement parce que le comité ne voulait pas priver de cultivateurs de la chance de recevoir de l'aide, si faible fût-elle.

Pour ce qui est de la déclaration de M. Harkness, selon laquelle les producteurs de l'île, après avoir accepté l'offre, s'étaient aperçus que les pommes de terre avaient germé, je tiens à dire que quatre jours avant l'offre, j'ai envoyé à M. Harkness un télégramme déclarant que son offre était pratiquement sans valeur, car moins de 15 p. 100 des pommes de terre étaient fermes à cette date.

L'offre n'a été acceptée qu'après que j'eus reçu une réponse à mon télégramme, dans laquelle on disait que M. Harkness ne pouvait voir aucune raison de changer les conditions.

Malheureusement, monsieur le président, quelques heures après que le ministre eut fait cette déclaration à la Chambre, on a annoncé à Charlottetown que le ministère, après des observations faites par l'Île du Prince-Édouard, avait modifié son offre. Je crois comprendre que maintenant les trois quarts des pommes de terre bénéficieront du prix de soutien. J'ai voulu, ce soir, consigner au hansard ces renseignements afin de répondre à la déclaration faite par le ministre et par laquelle il rejetait tout le blâme sur le gouvernement de l'Île du Prince-Édouard et sur les producteurs de pommes de terre de l'île.

(Texte)

M. Racine: Monsieur le président, je saisis l'occasion qui m'est offerte pour faire, très brièvement, quelques observations générales sur la situation agricole dans la province de Québec et plus particulièrement dans ma circonscription.

J'ai déjà eu l'occasion, lors du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, de parler de quelques problèmes auxquels doivent faire face les cultivateurs de ma circonscription, et je crois qu'il est de toute nécessité que j'y revienne, afin de rafraîchir la